

4. La gouvernance

La gouvernance d'Oppelia met en œuvre les fondements éthiques et les principes de son projet associatif à travers le mode d'organisation qu'elle développe et les modes de décision et de gestion qu'elle instaure.

L'association Oppelia a opté pour des procédures de gouvernance cohérentes avec son projet, à la croisée de son champ d'activité du médicosocial et de celui d'une entreprise non lucrative de l'Economie Sociale et Solidaire.

La construction d'un modèle de gouvernance partagée

La gouvernance partagée met en place, à tous les niveaux du système d'organisation, des interactions régulières (informations, débats, contributions aux décisions) entre les parties prenantes – bénévoles / professionnels / usagers des établissements et des services.

La dynamique coopérative qui est intrinsèque à la gouvernance partagée se concrétise au travers de plateformes ou d'espaces, notamment les comités stratégiques de territoire, les commissions et groupes de travail, les ateliers et séminaires, les collectifs d'usagers, etc.

L'associativité que souhaite développer Oppelia par la gouvernance partagée porte sur l'ensemble de son fonctionnement et de ses activités, l'ensemble de son «faire ensemble».

Pour cette nouvelle phase de développement, les statuts de l'association ont donc évolué dans ce sens : en 2022, les nouveaux statuts ajoutent une dimension militante et citoyenne à la fonction initiale gestionnaire.

Les salariés peuvent devenir membres adhérents. Ainsi le Conseil d'administration, élu par les adhérents, se renforce de deux collègues consultatifs, l'un expression des savoirs professionnels et l'autre des savoirs expérimentaux des usagers.

Une association en évolution et enrichissement permanent

Oppelia se veut une institution apprenante tant sur le plan de ses activités que de celui de son organisation. Sur le plan de l'organisation, avec un nombre croissant d'entreprises, notamment dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), Oppelia interroge les systèmes conventionnels d'organisation du pouvoir, souvent trop pyramidaux, descendants et trop concentrés, pour instaurer une gouvernance concilie à la fois l'appropriation collective et la décentralisation des systèmes de pouvoir, une nouvelle approche des relations au travail, l'horizontalité, la transversalité et l'efficacité de ses services et de son organisation.

Elle progresse grâce à l'attachement à l'évaluation, à la qualité et l'efficacité des actions ainsi qu'à la rigueur dans l'utilisation des fonds qui lui sont alloués.

Une association qui conjugue l'ancrage territorial et la mise en réseau nationale et régionale de ses structures

La gouvernance d'Oppelia aborde l'association comme un espace réticulaire (en réseau) de réflexion, de partage et d'action collective, organisant des interactions entre ses parties prenantes mais également entre ses structures et avec ses partenaires, notamment au sein des Comités stratégiques de territoire et à travers :

- Des dispositifs coopératifs et évolutifs situés au plus près de leurs besoins,
- Des réponses diversifiées, co-construites et réalisées avec eux,
- Une collaboration avec des partenaires multiples et le soutien à un travail en réseaux locaux.

Une organisation qui s'appuie sur trois piliers : la coopération, la subsidiarité, le prendre soin

Le pilier coopératif

apporte les conditions et les espaces d'autonomie et d'interactions des parties-prenantes.

Le pilier de la subsidiarité

articule les dimensions politiques, stratégiques et de pilotage, notamment entre le Conseil d'Administration, la Direction générale, le Collège de direction et les équipes. Il situe le pouvoir de décision au plus près possible de l'action, donc au niveau le mieux à même de l'exercer à l'exception de ce qui relève du niveau supérieur qui garantit la cohérence globale de la dynamique associative. Si la délégation définit les décisions qu'un collaborateur est autorisé à prendre par son supérieur, le principe de subsidiarité formalise le rôle de soutien et de coordination du niveau supérieur dans le cadre du projet commun.

Le pilier du prendre soin

découle de la construction du sens de l'action dans la dynamique coopérative et de l'autonomie de sa réalisation par l'acteur ou le niveau d'acteur concerné. Il contribue au bien-vivre au travail et dans l'association, à sa qualité et aux effets sur la santé de chacun. Le bien-vivre n'est pas pour nous l'instrument d'une meilleure performance, mais celui d'un agir autonome, inscrit dans le projet commun au service des missions des établissements.

PROJET ASSOCIATIF OPPELIA 2023/2027

1. L'origine

L'association Oppelia est née en novembre 2007 de la fusion de deux associations du secteur médicosocial en addictologie d'Ile de France. Depuis, une vingtaine d'associations sont venues la rejoindre, et elle a créé deux établissements (Kairos et POPAM).

2. Les fondements

Un projet fondé sur des valeurs humanistes

Des valeurs associatives, le cadre associatif, lieu privilégié de l'engagement citoyen, est un rempart contre l'individualisme, un instrument de mobilisation, de collaboration entre acteurs et d'intelligence collective.

Des valeurs de solidarité, de liberté et d'égalité, qui fondent des services à des populations en souffrance ayant des difficultés d'accès à leurs droits, à l'éducation et à la santé.

Des valeurs humanistes, dont le socle de référence sont les Droits de l'Homme et du Citoyen, et ceux des personnes accueillies dans les institutions sociales et médico-sociales.

Qui dessinent une certaine conception de l'homme et des liens entre les hommes, au service de leur bien-vivre et de leur émancipation :

- Une conception de la personne, en tant que sujet de droit, quelles que soient ses origines et ses difficultés, sujet dépositaire de son expérience et de ses ressources,
- Un attachement au respect de la liberté et de la dignité de chaque personne, au principe de non-discrimination et à l'intérêt collectif.

- ▶ Un regroupement initié par des associations de l'addictologie médicosociale
- ▶ Un regroupement fondé sur l'adhésion à un projet de transformation sociale
- ▶ Un engagement sur des valeurs et des principes explicités
- ▶ Une volonté de décloisonner le champ des addictions

Un projet inscrit dans le contexte social, culturel, et politique du XXIème siècle

Les tensions que connaît notre société transforment et affectent les écosystèmes sociaux de santé à la source de souffrances psychosociales telles que les addictions, la violence et les psycho-traumatismes. Les réponses sont dans nos façons de vivre et faire ensemble.

L'invention de nouvelles formes de soins (le «care») reposent sur la bienveillance, le partage des savoirs et de pratiques coopératives dans une logique de rétablissement.

Dès lors que la question du lien social est inscrite au cœur des mutations, nous comprenons que les réponses concrètes sont à notre portée, dans nos actes, nos modes de vie et d'organisation, à condition qu'elles intègrent et dynamisent la diversité des savoirs, la lutte contre la stigmatisation et renforcent les pouvoirs d'agir de tous.

3. Des concepts partagés pour penser et interroger les pratiques

Les valeurs du projet d'Oppelia se fondent sur une éthique humaniste qui n'a de portée que mise à l'épreuve des pratiques. Des pratiques qui doivent permettre de répondre à trois engagements :

- donner aux personnes accueillies par les services de l'association une place de partie-prenante qui reconnaisse la diversité, la richesse et la spécificité de leurs expériences, la liberté de leurs choix.
- contribuer à réduire les méfaits liés à notre mode de développement par des actions qui privilégient le renforcement des liens de solidarité, l'entraide, le pouvoir d'agir et l'intelligence collective, au profit de l'amélioration de la qualité de vie de tous.
- favoriser la coopération, la prise de parole et l'engagement citoyen, le respect de l'autre et l'amélioration des rapports interpersonnels et intercommunautaires.

Mobiliser les ressources individuelles et collectives

Les ressources individuelles : Inclusion sociale, pouvoir d'agir et vulnérabilités

L'autonomie exige des conditions : en particulier l'accès aux savoirs, des conditions d'exercice de la responsabilité sur soi et sur son environnement, la liberté de choix de ses actes dès lors qu'ils ne portent pas atteinte à autrui.

Les interventions sociales et thérapeutiques doivent reconnaître et faciliter le pouvoir d'agir de l'individu pour renforcer la maîtrise de sa propre vie, pour soutenir ses capacités à changer lui-même, à mieux utiliser ses propres ressources et celles de son environnement, et ainsi réaliser son bien-être sans nuire à celui des autres.

Les ressources collectives : La démarche communautaire en santé

La démarche communautaire en santé est fondée sur une vision globale et de proximité de la santé publique.

La démarche communautaire repose sur l'implication de la communauté avec ses différentes parties prenantes.

La démarche se construit collectivement dans l'échange sur un mode participatif et implique des partages de compétences.

L'implication de la population concernée mobilise le pouvoir d'agir collectif et individuel, favorise l'efficacité des actions entreprises ensemble, elle rend les personnes actrices de leur propre santé.

Associer des approches complémentaires

La réduction des risques

La réduction des risques (RdR) regroupe l'ensemble des stratégies dont l'objectif est de diminuer les méfaits sanitaires et sociaux des comportements liés aux usages de drogues et des addictions.

La RdR associe le combat contre l'exclusion et la stigmatisation des usagers, la promotion d'un écosystème social favorable à leur santé. Elle assure la mise

à disposition des moyens appropriés de réduire les risques, tout au long des parcours de consommation, quelles que soient les comportements addictifs et les modes de consommation.

La promotion de la santé

La promotion de la santé s'organise autour de grands principes au cœur d'une approche globale de la santé comprise comme un sentiment de bien-être et de bien-vivre.

Elle est mise en œuvre à travers des programmes et des actions d'éducation préventive dont l'objectif est de soutenir et d'accroître les capacités, les savoirs faire et les compétences des personnes et de leur environnement.

Leur rôle est déterminant en matière de promotion des comportements favorables à la santé, en particulier dans la prévention des conduites à risques. Leur influence s'étend à toutes les sphères de la vie personnelle ou sociale.

En cela la valorisation des compétences psychosociales s'inscrit pleinement dans une approche globale et humaniste de la santé.

L'éducation préventive et l'intervention précoce

L'éducation préventive est la base de la prévention.

Elle passe par un travail pédagogique et d'éducation populaire visant à établir un langage commun, à la croisée des savoirs expérientiels, des données scientifiques. Ces connaissances basées sur des faits et des preuves, délivrées par des méthodes d'appropriation et d'implication, permettent de sortir d'une vision purement morale qui est facteur de préjugés, d'idées fausses et d'inefficacité.

L'intervention précoce est une stratégie d'action qui vise à raccourcir autant que possible le délai entre l'apparition des premiers signes d'une pathologie, d'une souffrance ou simplement d'un problème, et la mise en œuvre d'aides ou de soins adaptés.

Associer les savoirs : l'approche expérientielle

La personne concernée est experte de sa situation et décide de son parcours

Les actions des professionnels sont coordonnées tout au long du parcours de l'utilisateur pour soutenir le pouvoir de dire, de penser et d'agir des personnes et des publics en contribuant à développer leurs potentialités, leurs ressources internes et externes, leurs capacités à exercer pleinement leurs droits et à effectuer des choix pour leur propre rétablissement.

Accompagnement et rétablissement

L'accompagnement est une modalité de relation d'aide, de soins et de coopération entre professionnel et usager qui s'appuie sur le lien à l'autre en tant que soutien et apaisement, en tant que relation de réciprocité, pour lui permettre de s'autonomiser. C'est « aller-vers » la personne ou la population concernée, la rencontrer là où elle est et là où elle en est. C'est « marcher avec », sans choisir à la place de l'autre le chemin qu'il va prendre.

C'est construire un parcours interactif, fait d'étapes qui prennent un sens dans une direction donnée. En ce sens, l'accompagnement se distingue radicalement de la « prise en charge ». C'est la situation du sujet et ses choix de vie qui la fondent.

L'entourage de l'utilisateur est associé et soutenu, ses ressources et ses besoins sont pris en compte

Accueillir et entendre les besoins des familles et de l'entourage est inhérent à tout objectif de prévention, de soutien ou de soin d'une personne.

Elles sont donc potentiellement en demande d'aide et doivent pouvoir être reçues, entendues et soutenues au même titre que les usagers.

Les familles et, plus largement, les communautés et collectivités sont des acteurs essentiels dans les changements de comportements et dans le bien être individuel et collectif. Elles doivent donc être parties prenantes des interventions.